
INFORMATIONS RELATIVES AUX VISITES
DU PARLEMENT DE LA FEDERATION WALLONIE-BRUXELLES –
COMMUNAUTE FRANÇAISE

QUAND peut-on visiter le Parlement ?

Une visite du Parlement peut être organisée gratuitement de 10h à 12h et de 14h à 16h.

- Les jours ouvrables : le Parlement est donc inaccessible aux visiteurs les jours fériés (hormis les journées portes ouvertes en septembre et hormis les samedis réservés aux visites de groupes encadrés par un parlementaire).
- Pendant une semaine sans travaux parlementaires au PFWB, vacances incluses
- Pendant une semaine de travaux parlementaires au PFWB

QUI peut visiter le Parlement ?

Tout groupe composé au minimum de 10 personnes et au maximum de 30 personnes

COMMENT introduire la demande ?

Votre demande formulée par courriel ou par téléphone (visites@pfbw.be - 02/506.38.82 ou 02/5063858) auprès du service des Relations extérieures, au moins un mois avant la date envisagée, ne sera officiellement prise en considération qu'après réception du formulaire ad hoc dûment complété. La visite vous sera confirmée par écrit. Veuillez cependant noter que des imprévus liés aux travaux parlementaires pourraient justifier une annulation des engagements pris. Dans ce cas, le responsable du groupe en sera averti le plus vite possible.

Si un groupe se trouve lui-même dans l'impossibilité de visiter le Parlement à la date prévue, nous remercions le responsable de ce groupe d'en avvertir au plus tôt le service des Relations extérieures.

Où se présenter pour la visite ?

Chaque groupe se présentera 15 minutes avant l'heure convenue, au bureau d'accueil du Parlement : 72 rue Royale à 1000 Bruxelles.

Un badge « visiteur » sera remis au responsable du groupe qui, à cet effet, se munira de sa carte d'identité.

Les visiteurs seront contrôlés à l'entrée à l'aide d'un détecteur de métaux. Le programme de la visite sera adapté au choix établi par les visiteurs entre assister à des travaux parlementaires ou découvrir les locaux et entendre un exposé sur le fonctionnement de l'institution, celui-ci étant suivi par une séance questions-réponses..

N.B. : Pour ne pas perturber le déroulement d'autres visites, il est indispensable que chaque groupe se présente à l'heure convenue. Une arrivée tardive peut impliquer soit une annulation soit un allègement du programme de visite.

DOCUMENTATION

Une brochure de présentation de l'institution parlementaire sera offerte à chaque visiteur. En vue de préparer la visite, elle pourra être adressée sur demande ou d'initiative, au responsable du groupe.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

1. LA PERSONNE QUI INTRODUIT LA DEMANDE :

Nom :
Fonction :
Adresse :
Tél./GSM :
Adresse mail :

2. Description du GROUPE

Nom de l'école, de l'association, etc.....
Adresse :
Type d'enseignement
Enseignement primaire.....
Enseignement secondaire.....
Enseignement supérieur.....
Année scolaire.....

Le RESPONSABLE QUI ACCOMPAGNE LE GROUPE:

Nom du responsable du groupe.....
Adresse mail Tél./GSM :
Profession / Fonction :
Si enseignant, matière(s) enseignée(s) :

3. NOMBRE DE VISITEURS (MINIMUM 10 - MAXIMUM 30) :

4. AGE MOYEN DU GROUPE DE VISITEURS :

5. NOMBRE D'UTILISATEURS DE FAUTEUIL ROULANT :

6. TYPE DE LA VISITE

Le groupe souhaite assister à des travaux parlementaires : dans ce cas, ni la visite des locaux du Parlement, ni l'exposé sur le fonctionnement ne pourra être assuré.

.....
OUI NON

Le groupe souhaite visiter les locaux et entendre un exposé sur le fonctionnement du parlement sans participer à des travaux parlementaires

.....
OUI NON

7. DATES ET HEURES DE LA VISITE :

Mentionnez plusieurs dates et heures, par ordre de préférence.

La date et l'heure de la visite retenues par les services du parlement vous seront communiquées.

DATE	HEURE
1.	1.
2.	2.
3.	3.
4.	4.

Date :

Signature :

Formulaire d'inscription à renvoyer à :

**Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles -
Communauté française
Direction générale des Relations extérieures**

**Rue de la Loi, 6
1000 Bruxelles**

Renseignements :

**M. ABIDAT
Tél. : 02/506.38.82
OU**

**Mme LEFEBVRE
Tel : 02/5063858**

**Fax : 02/506.39.80
visites@pfbw.be**